



RÈGLEMENT DU CLUB 2026-27

Le présent règlement précise les règles de fonctionnement du club ainsi que les conditions de pratique des activités proposées. Il s'applique à l'ensemble des nageurs, de leurs familles et des membres de l'association.

Règles de vie au club

- Le dossier d'inscription complet ainsi que le règlement de la cotisation doivent être remis dans les délais fixés, avant la première séance.
- Une présence régulière aux entraînements, aux stages et aux compétitions est indispensable à la progression du nageur.
- Le règlement intérieur des piscines doit être respecté.
- Les nageurs ne peuvent accéder au bassin qu'en présence d'un entraîneur ou d'une personne habilitée.
- Les horaires des entraînements, des compétitions et des lieux de rendez-vous doivent être respectés.
- Les nageurs doivent être sur le bord du bassin 10 minutes avant leur entrée dans l'eau.
- Les nageurs viennent à l'entraînement avec l'équipement nécessaire (maillot de bain, bonnet, lunettes, serviette, etc.).
- Aucun départ anticipé de l'entraînement ne peut avoir lieu sans l'accord préalable de l'entraîneur.
- La responsabilité du club s'exerce pendant la durée de l'entraînement et jusqu'à 15 minutes après la fin de la séance.
- Chaque nageur contribue à une ambiance bienveillante, conviviale et respectueuse.
- Les familles n'ont pas accès aux vestiaires ni au bord du bassin. Elles peuvent assister aux entraînements depuis les gradins.

Respect des personnes

- Chacun adopte un comportement respectueux envers les entraîneurs, les dirigeants, les bénévoles, les officiels, le personnel des piscines, les autres nageurs et les familles.
- La politesse, l'écoute, le fair-play et la bienveillance sont attendus en toutes circonstances.
- Les nageurs suivent les consignes des entraîneurs. Les décisions sportives et pédagogiques relèvent de l'équipe d'encadrement.
- Les échanges, y compris sur les réseaux sociaux, doivent respecter les personnes ainsi que l'image du club.
- Chacun veille au respect de l'intimité des autres usagers.
- Les comportements irrespectueux, violents, discriminatoires ou portant atteinte à autrui ne sont pas tolérés.

Respect des lieux et du matériel

- Les vestiaires, installations sportives, hébergements, véhicules et matériels mis à disposition doivent être respectés.
- Les lieux utilisés doivent être laissés propres.
- Les nageurs prennent soin du matériel et le rangent après chaque séance.
- Les affaires personnelles sont regroupées dans les vestiaires afin de permettre à chacun de disposer de l'espace nécessaire.
- Les effets personnels des autres doivent être respectés.
- Les objets de valeur sont déconseillés. Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Santé et sécurité

- Un nageur ne participe pas à un entraînement lorsque son état de santé ne lui permet pas de pratiquer dans de bonnes conditions.
- Toute blessure, maladie ou difficulté pouvant avoir un impact sur la pratique doit être signalée rapidement à l'entraîneur.
- Toute reprise après une blessure ou une maladie s'effectue dans le respect des recommandations médicales.
- Une interruption prolongée de la pratique (blessure, maladie, manque d'assiduité...) peut conduire à un changement temporaire de groupe afin de permettre une reprise progressive.

Communication

- Toute absence ou tout retard à un entraînement, un stage ou une compétition doit être justifié dès que possible à l'entraîneur.
- Les familles sont invitées à consulter régulièrement les informations transmises par le club et à répondre aux demandes dans les délais indiqués.
- Les entraîneurs sont pleinement mobilisés avant, pendant et après les entraînements afin d'assurer l'encadrement des nageurs. Merci de ne pas les solliciter directement durant ces temps.
- Pour toute question ou remarque, merci d'adresser un courriel au club. Un membre de l'équipe prendra contact avec la famille dans les meilleurs délais.

Compétitions

- Les compétitions font partie intégrante du projet sportif et sont obligatoires.
- Les nageurs participent aux compétitions prévues par leur entraîneur.
- Les nageurs restent avec leur groupe pendant toute la durée des compétitions, sauf autorisation de l'entraîneur.
- Tous les nageurs sont encouragés, quels que soient leur âge, leur niveau ou leurs performances.
- Les nageurs portent les couleurs du club lors des compétitions, des présentations d'équipe et des podiums.
- Toute absence à une compétition doit être signalée et justifiée.
- Un certificat médical doit être remis dans les délais afin de justifier l'absence.

- Toute absence, non justifiée ou non couverte par un certificat médical, pourra entraîner la facturation des frais engagés par le club (engagements, transport, hébergement, etc.).
- Les familles respectent les engagements financiers liés aux compétitions et aux déplacements.
- Les frais de restauration et d'hébergement restent à la charge des familles.
- Pour les compétitions régionales, interrégionales et nationales hors département, le club prend en charge 50 % des frais de transport.

Vie associative

Le club fonctionne grâce à l'engagement de ses bénévoles et à l'implication des familles.

Les familles sont invitées à participer, dans la mesure de leurs possibilités :

- aux besoins de transport exprimés par le club, avec un minimum d'un déplacement par saison ;
- à l'organisation et au bon déroulement des compétitions du club ;
- aux manifestations de l'association ;
- aux actions de bénévolat nécessaires au bon fonctionnement du club.

Mesures en cas de non-respect du règlement

Le club privilégie toujours le dialogue et une démarche éducative.

Des mesures pourront être prises en cas de non-respect du présent règlement, en fonction de la gravité ou de la répétition des faits.



CHARTRE DU NAGEUR

La Charte du nageur rappelle les valeurs qui rassemblent les membres du club et les engagements de chacun au quotidien.

En adhérant au club, je m'engage à :

- Être assidu aux entraînements, aux stages et aux compétitions prévus pour mon groupe.
- Respecter les horaires et venir avec l'équipement nécessaire.
- M'investir pleinement dans chaque séance.
- Faire preuve de politesse, de respect, d'écoute, de bienveillance et de fair-play.
- Suivre les consignes des entraîneurs et respecter leurs décisions concernant mon suivi sportif.
- Respecter le règlement des lieux que je fréquente avec le club.
- Prendre soin des installations, du matériel et des affaires des autres.
- Encourager tous les nageurs et contribuer à une ambiance positive au sein du club.
- Représenter fièrement les couleurs et les valeurs du club.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.

Date :

Nom du nageur :

Signature du nageur :

Signature des parents (pour les mineurs) :